

Arrêté préfectoral VC-0013
POSTURE VIGIPIRATE URGENGE ATTENTAT
Le 07/10/2024 à UNION
Le Préfet de Vice City et son cabinet

Vu le code de la Sécurité Intérieur ;
Vu le code de la Défense;
Vu l'instruction du Ministre de l'Intérieur

Considérant l'attentat perpétré le 07/10/2024

Article 01 : L'urgence Attentat est déclenchée pour une durée d'une semaine à compter de ce jour 07/10/2024 jusqu'au 30/10/2024 inclus.

Article 02 : Donnons entière latitude au Commissaire de Police Boscorelli et à ses adjoints par subdélégations pour la mise en place de mesures de protection et de sécurisation de la région.

Article 03 : Donnons au représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours la possibilité de réquisitionner tous moyens de secours et de sécurité publics comme privés pour la continuité des actions de secours.

Article 04 : Des mesures de protection supplémentaires sont requises pour chaque événement organisé.

Article 05 : Les services préfectoraux devront être saisis dans les plus brefs délais en cas de changement d'organisation des événements.

Article 06 : Des mesures de sécurité seront apportées sur les hôpitaux, commissariat, centre de secours, école, lieux de culte.

Article 07 : Demandons à la population de rester vigilant et informé, si vous êtes témoin d'un événement suspect, en ligne ou non; ou si vous détenez une information importante pour les autorités, adressez-vous directement aux services de police en composant le 17 ou le 112.

Pour information :

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Vice-City
Le Directeur Du Service Départemental d'Incendie et de Secours
L'ensemble de la population



Permanence de la Préfecture
Pour Monsieur le Préfet

Bob Albert